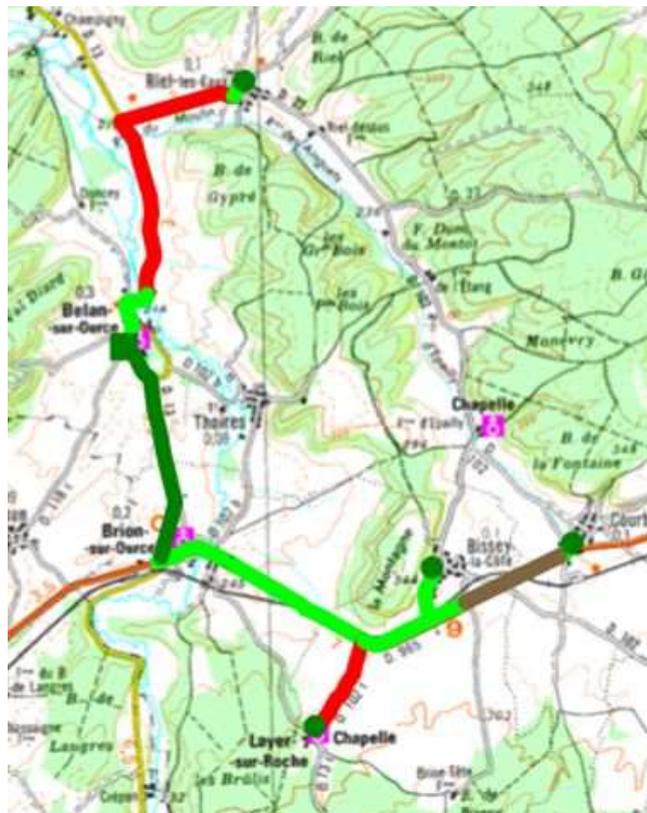


**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**

**Création de deux artères optiques entre la commune de BELAN-SUR-OURCE
Et celles de RIEL-LES-EAUX et de COURBAN**

Repère géographique



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or
Pôle Aménagement et Développement des Territoires
Mission Aménagement numérique
1, rue Joseph Tissot
B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Frédéric POURNIN	Tel : 03 80 63 67 12	Mobile : 06 25 32 42 51
	e-courriel : frederic.pournin@cg21.fr	

Synoptique de la branche optique

